

Paris, le lundi 2 septembre 2024

RENTÉE 2024 : L'ÉCOLE DOIT SE MONTRER EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

A l'heure de la rentrée scolaire, l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) réaffirme son engagement pour une **école qui protège et sensibilise les générations futures aux questions de maîtrise des ressources.**

Écoconception des bâtiments, cantine circuit court, gestion et recyclage des déchets... depuis 2021, à travers son programme "**L'école circulaire**", l'INEC propose un référentiel de bonnes pratiques et d'initiatives territoriales aux élus et aux collectivités.

Emmanuelle Ledoux, directrice générale de l'INEC, a porté ces propositions à l'Assemblée nationale devant la mission d'information sur l'adaptation de l'école aux enjeux climatiques. **Le rapport d'information qui en a résulté en décembre dernier souligne l'ampleur et l'urgence des transformations à engager. Il ne doit pas rester lettre morte.**

"Alors que l'année 2024 sera la plus chaude jamais enregistrée, l'État et les collectivités territoriales doivent agir pour améliorer la résilience des établissements scolaires face aux conséquences du changement climatique. **L'école doit être repensée comme un espace de référence de maîtrise de la ressource**", déclare Emmanuelle Ledoux.

Pour accéder à l'intégralité du programme : « [L'école circulaire](#) ».

Le service presse de l'INEC se tient à la disposition des rédactions pour toute réaction sur le sujet.

